

CORPORATION DU CANTON DE HAWKESBURY EST

RÈGLEMENT N° 2022-01

ÉTANT un règlement pour modifier l'annexe « A » du règlement 2020-48 sur les droits et redevances;

ATTENDU que le règlement 2020-48 fixe des droits et redevances pour les services rendus et les frais liés au public ;

ET ATTENDU, qu'il est jugé nécessaire de modifier ledit règlement de temps à autre ;

PAR CONSÉQUENT, le Conseil de la Corporation du canton de Hawkesbury Est décrète comme suit :

- 1) Que l'annexe « A » du règlement 2020-48 soit modifiée par l'ajout de ce qui suit :

Administration

DÉPARTEMENT	DESCRIPTION DU SERVICE	DROITS 2021	DROITS 2022	DROITS 2023
	License de mariage	135 \$	135 \$	140 \$

- 2) **Administration**

DÉPARTEMENT	DESCRIPTION DU SERVICE	DROITS 2021	DROITS 2022	DROITS 2023
	Déchets	-----	95 \$	100 \$

- 3) Que tous les autres articles du règlement 2020-48 demeurent en vigueur.

LU EN PREMIÈRE, DEUXIÈME ET TROISIÈME LECTURE ET ADOPTÉ LE 17^e JOUR DE JANVIER 2022.

Robert Kirby, Maire

Hemi Villeneuve, Greffière

SCEAU